

Pourquoi le marché des drones professionnels va exploser

18/05/15 à 19:21

Mis à jour le 26/05/15 à 18:15

Lecture : 3 min

524
PARTAGES

0
RÉACTION



VALEURS CITÉES

Parrot
Delta drone

0,68 %

2,31 %

A LIRE AUSSI



Parrot s'envole en Bourse, son nouveau drone Bebop remarqué

2 min



Parrot a réalisé un trimestre record grâce aux drones

2 min



ECA a trouvé la solution pour intercepter les pilotes de drone

2 min



Toutes les valeurs cotées à Paris pour jouer le secteur des drones

2 min



ECA a remporté sa plus importante commande de drones

1 min

La forte croissance du marché des drones en France s'explique par le bond des ventes de drones de divertissement. Mais leur usage dans les entreprises se développe aussi à vitesse grand V. Parti de rien il y a seulement 3 ans, ce marché pèse aujourd'hui 50 millions d'euros et devrait être multiplié par 10 d'ici quelques années. Zoom sur les secteurs concernés.

Le marché des drones est en train d'exploser. Rien qu'au premier trimestre, le leader français, **Parrot (PARRO-44,60 € 0,68 %)**, a vu ses ventes de drones s'envoler de 356%, à 34,6 millions d'euros. Son dernier quadricoptère, le Bebop, pourtant dans la catégorie grand public, est « de plus en plus demandé par les professionnels », indique Parrot dans un communiqué annonçant l'obtention de l'autorisation de l'utiliser pour un usage professionnel. De 50 millions d'euros en 2014, le chiffre d'affaires du secteur des drones professionnels devrait doubler à 100 millions d'euros en 2015 et atteindre plusieurs centaines de millions d'ici 5 ans, selon la fédération professionnelle du drone civil. Mais qui sont donc ces entreprises qui gagnent de l'argent en faisant voler des drones ?

1.500 entreprises dont 50% d'auto-entrepreneurs

Environ 1.500 entreprises sont aujourd'hui homologuées par la direction générale de l'Aviation civile (DGAC) et sont autorisées à faire voler des drones à des fins professionnelles. Parmi ces sociétés, on trouve des opérateurs de drones réalisant des prestations de services, des constructeurs et des centres de formation. A l'exception de quelques grandes entreprises comme

Bouygues ou Vinci qui ont leur propre département spécialisé, la plupart des acteurs du marché sont des PME et la moitié sont même auto-entrepreneurs. « Il va y avoir une consolidation et nous encourageons les plus petites entreprises à se regrouper localement pour faire des synergies logistiques et commerciales », nous a déclaré Stéphane Morelli, président de la fédération professionnelle du drone civil. En réalité, seule une quinzaine de sociétés dont les opérateurs Redbird, Air Marine, Azur Drones (dont Stéphane Morelli est président), Diades, Exametrics ou encore Airinov (filiale de Parrot) et le constructeur Delair-Tech ont une activité importante.

Encore 70% de prestations artistiques ou audiovisuelles

Si, grâce à une législation très favorable, la France est le premier pays au monde en termes d'opérateurs de drones (avec 2.500 "télé-pilotes"), peu de sociétés ont réussi à trouver suffisamment de financements pour investir sur le plan technique et commercial, en attendant l'explosion du marché professionnel. Car, pour le moment, celui-ci est encore composé à 70% de prestations artistiques ou audiovisuelles (reportages, documentaires...), souvent moins sophistiquées et plus concurrentielles que les prestations techniques. Des activités peu rentables, contrairement aux interventions réalisées pour les coopératives agricoles, les groupes énergétiques et de transports. Mais les contrats récemment signés avec la SNCF ou EDF permettent désormais de doubler voire tripler le volume d'activité de certains opérateurs. « Avec ces contrats pluri-annuels, c'est toute une chaîne de valeur qui est créée, des fabricants aux opérateurs de drones, afin de répondre aux demandes spécifiques de ces clients », explique Stéphane Morelli.

Après l'énergie et les transports, l'immobilier et la sécurité seront bientôt concernés

De la cartographie pour les agriculteurs, à l'inspection des lignes électriques et des voies ferrées, les utilisations des drones sont multiples et font gagner beaucoup de temps. Après le marché agricole, l'énergie et les transports, l'immobilier ne devrait pas tarder à utiliser des drones. « Avec la loi qui va obliger les bailleurs à faire un état de la déperdition énergétique, des centaines de milliers de bâtiments devront être inspectés. En utilisant des drones équipés de caméra thermique, on pourra le faire 10 fois plus vite qu'en faisant monter des personnes »,

affirme Stéphane Morelli. Ce professionnel est aussi persuadé que l'usage du drone s'étendra bientôt aux acteurs de la sécurité privée (surveillance de site...) et civile (comme la police).

Mais avant, il faudra régler des problèmes comme l'interdiction de voler la nuit et le flou des formations pour devenir pilote de drone professionnel. Aujourd'hui, le télé-pilote doit passer le brevet théorique d'ULM et, s'il le souhaite, une formation pratique, mais qui est coûteuse et pas toujours satisfaisante. Pour améliorer la qualité et la sécurité des vols, un examen spécifique au drone devrait voir le jour d'ici le printemps 2016.

Jonathan Chelet